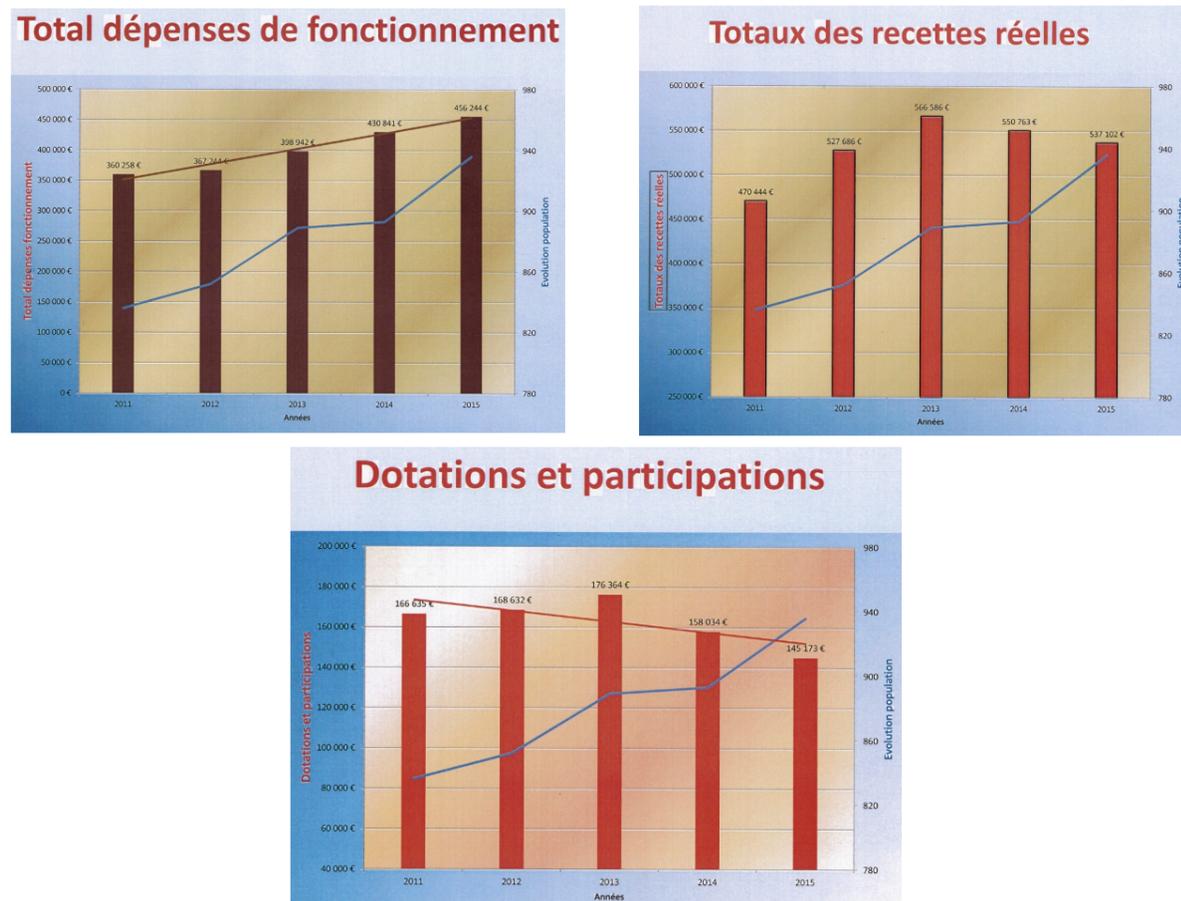


BUDGET COMMUNAL : CA 2015 et BUDGET PRIMITIF 2016

Un affaiblissement de la situation économique de notre commune !

- Nous vivons une période complexe pour nos collectivités de proximité. Nous sommes chahutés de tous les côtés, tant sur les réformes territoriales, départementales que régionales. La décision de réduire de plus de 10 milliards d'euros les dotations d'Etat aux collectivités entre 2015 et 2017 vient accentuer cette situation, plongeant les communes et intercommunalités dans des situations économiques complexes.
- Cette politique dégrade le niveau de nos ressources pour le fonctionnement et le niveau d'investissement de notre commune, notamment au vu des compétences obligatoires à mettre en oeuvre (école, voirie, accueil du public, équipements sportifs et culturels, état civil...) et des nouvelles compétences (rythmes scolaires, instruction des sols) dont l'Etat se désengage sans couvrir la totalité des dépenses.
- L'ensemble de ces paramètres fragilise la situation économique de notre commune !** Or, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a pour rôle d'accompagner les collectivités au vu des compétences obligatoires. A cet effet, la DGF constitue le pivot des relations financières entre l'Etat et la commune. En baissant cette dernière pour imposer une participation à l'effort de redressement des finances publiques, l'Etat affaiblit le coeur de la proximité. **Une situation qui entraîne des réductions d'investissement, des menaces sur le niveau des services à rendre aux citoyens et des répercussions sur la fiscalité communale.**
- Dans le même temps, des centaines de milliers d'aides et de subventions sont accordées chaque année et sans contrôle des dépenses aux dirigeants des grandes entreprises pour satisfaire leurs objectifs. Les résultats positifs pour l'emploi ne sont pas au rendez-vous. En restituant une partie de cette manne aux communes, l'argent ne serait pas joué en bourse. Cet argent attribué sous contrôle aux communes permettrait de mettre en oeuvre les compétences transférées dans de bonnes conditions et doperait le niveau des investissements. Une aubaine pour l'économie locale et l'emploi.
- Nos communes sont en capacité d'être un appui incontournable et efficace pour la relance économique de notre pays, mais le veut-on ?!**

✓ Evolution au niveau du fonctionnement de notre commune de la situation économique entre 2011 et 2015.



INFO DE DERNIÈRE MINUTE : Le budget primitif 2016 voté à l'unanimité le jeudi 31 mars lors du conseil municipal prévoyait 103500€ de dotation de l'Etat (DGF, Solidarité rurale, péréquation nationale) d'après l'estimation de l'Association des Maires de France (AMF). Les notifications de l'Etat viennent de tomber : résultat -1671€ pour 2016 par rapport à notre primitif soit 101829€ au niveau des recettes de fonctionnement.

✓ Compte administratif 2015

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		261 964,30	54 839,55	
Opérations de l'exercice	501 265,08	542 794,21	131 365,97	132 949,89
TOTAUX	501 265,08	804 758,51	186 205,52	132 949,89
Résultats de clôture		303 493,43	53 255,63	
Restes à réaliser			27 538,00	10 976,00
TOTAUX CUMULES	501 265,08	804 758,51	213 743,52	143 925,89
RESULTATS DEFINITIFS		303 493,43	69 817,63	

- Le CA 2015 se clôture avec un excédent de 233675,80€, à reporter sur le budget 2016. Pour rappel, l'excédent 2014 s'élevait à 261964,30€.
- Les efforts de gestion ont permis une baisse des charges à caractère général (-6288,48€).
- La mise en oeuvre de nouvelles compétences, l'évolution du coût de la vie, la baisse des produits et dotations génèrent en 2015 une réduction du solde positif entre les deux sections. Pour 2015, le solde positif, hors report d'excédent, s'élève à 43113,05€ contre 74981,52€ en 2014 !
- Les charges progressent plus vite que les recettes suite aux baisses de dotations et aux compétences nouvelles à mettre en oeuvre (rythmes scolaires, droit des sols). **Le compte administratif 2015 a été voté à l'unanimité.**

✓ Budget primitif 2016

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	301338 €	Atténuation de charges	3000 €
Salaires & frais assimilés	285000 €	Produits de services et domaine	64700 €
Atténuations de produits	37828 €	Impôts et taxes	326861 €
Autres charges de gestion	46461 €	Dotations et participations	125632 €
Charges financières	10000 €	Produits exceptionnels	336 €
Transfert entre sections	70677 €	Ordre de transferts sections	5000 €
		Excédents 2015	233675 €
TOTAL	761304 €	TOTAL	761304 €

Basé au plus près de la réalité de l'exercice précédent, le budget primitif 2016 met en oeuvre une continuité dans la gestion du quotidien pour assurer les services à la population et maîtriser les dépenses. Nos services publics sont un gage d'attractivité de notre commune. Le maintien des emplois (remplacement retraite et titularisation CAE) va permettre de continuer à répondre aux besoins de la population. L'aide aux associations de la commune est reconduite au vu de leur implication pour assurer le lien sociétal de notre commune. Le niveau des investissements a fait l'objet de toutes les attentions pour réduire les emprunts, le niveau de financement à fonds propres et obtenir le plus de subventions possible. **Le budget primitif 2016 a été voté à l'unanimité lors du conseil du 31 mars 2016.**

✓ Fiscalité communale 2016

Taux d'imposition	2015	2016
Taxe d'habitation	9,87	10,07
Taxe foncier bâti	15,54	15,85
Taxe foncier non bâti	112,66	114,91

Le réajustement de la fiscalité communale, tout en gardant une fiscalité attractive, fait suite à l'évolution du coût de la vie de ces dernières années, à l'augmentation des services à rendre à la population (qui a progressé de 15% ces 5 dernières années), au maintien en qualité de tous les services publics de la commune et à la baisse des recettes issue en grande partie du désengagement de l'état.

✓ Investissements 2016

- ➔ Salle polyvalente : première tranche
- ➔ Voirie : route Puy Chaussidou, pont de la Tourmente
- ➔ Accessibilité Mobilité Réduite Bâtiments
- ➔ Signalétique routière (sécurité)
- ➔ Nomination des voies de la commune
- ➔ Mise aux normes des cages de but de l'école de football
- ➔ Modernisation poteau incendie
- ➔ Matériels techniques des cantonniers

Vote taxes 2016

12 voix pour
2 abstentions
1 contre

Philippe TILLET
1er adjoint
Conseiller communautaire